



Conseil économique et social

Distr. générale
23 septembre 2022
Français
Original : anglais

Session de 2022

23 juillet 2021-22 juillet 2022

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique de la 32^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 18 juillet 2022, à 15 heures.

Présidence : M. Kelapile..... (Botswana)

Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau sur le thème : « Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (*suite*)

- b) Concertation de haut niveau consacrée notamment aux tendances et scénarios futurs en lien avec le thème principal des travaux du Conseil et aux effets à long terme des tendances actuelles

Débat interactif sur le thème : « Regarder vers l'avenir : agir aujourd'hui pour que demain soit meilleur »

- a) Réunion ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil (*suite*)

Adoption du projet de déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau de la session de 2022 du Conseil économique et social et du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil

Clôture du débat

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org)

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 15 heures.

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau sur le thème : « Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (suite) (E/2022/57)

b) Concertation de haut niveau consacrée notamment aux tendances et scénarios futurs en lien avec le thème principal des travaux du Conseil et aux effets à long terme des tendances actuelles (E/2022/58 et E/2022/60)

1. **Le Président** dit que les modèles technologiques, climatiques et démographiques établis à partir de données empiriques permettent d'imaginer différents scénarios pour l'avenir. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), il est donc nécessaire d'adopter des mesures à long terme et d'instaurer une collaboration multilatérale en vue de reconstruire en mieux, de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'étendre le développement durable bien au-delà de 2030.

2. **M. Liu Zhenmin** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) dit que la prévoyance et la préparation sont à la fois une science et un art. À l'ère de l'Anthropocène, les actions et les réactions se font sentir à l'échelle planétaire. Des phénomènes tels que le vieillissement de la population, les changements climatiques et l'évolution technologique s'associent à des chocs soudains, comme des pandémies ou des guerres, et produisent des résultats inattendus. Il est certes ardu mais urgent et nécessaire de comprendre ces interactions complexes pour élaborer des mesures adéquates. Bien qu'il soit impossible de savoir quand le prochain choc surviendra, la communauté internationale doit investir dans le renforcement de ses capacités prévisionnelles. Heureusement, elle dispose d'un volume important de données, a amélioré ses capacités d'analyse et a établi des instances de dialogue.

3. Le Département des affaires économiques et sociales collecte des données harmonisées et diffuse des statistiques à l'échelle mondiale. Dans le cadre du Forum mondial des Nations Unies sur les données, il contribue au travail innovant mené en lien avec les mégadonnées. De plus, ses efforts dans le domaine des systèmes d'information géospatiale améliore la capacité des pays de traiter ces jeux de données et d'établir des modèles de développement durable plus nuancés. Malgré les progrès accomplis au cours des dernières années, le manque de données reste un problème dans

tous les domaines des objectifs de développement durable. Il est nécessaire de renforcer les capacités nationales des pays en développement en matière de statistiques afin d'améliorer l'analyse prévisionnelle à tous les niveaux.

4. Le Département des affaires économiques et sociales établit chaque année plusieurs rapports, dont les statistiques démographiques constituent le fondement de tout scénario. Dans son rapport intitulé « World Population Prospects », publié en 2022, il estime que, d'ici à la fin de l'année, la population mondiale passera le seuil des 8 milliards d'habitants. Dans le World Social Report, dont la publication est attendue pour 2022, il étudie les répercussions socioéconomiques du vieillissement de la population afin d'éclairer l'élaboration des politiques, en collaboration avec le projet Comptes de transferts nationaux, un groupe d'institutions de recherche visant à appuyer les décideurs dans plus de 90 pays. Chaque année, le Département publie son rapport phare, Situation et perspectives de l'économie mondiale, dans lequel il présente ses prévisions à court terme basées sur des modèles approfondis à l'échelle des pays. Ses travaux portant sur l'énergie, l'évolution technologique et le développement durable reposent eux aussi largement sur l'établissement de modèles. Dans ce domaine, il est indispensable de se doter de solides compétences techniques mais aussi d'échanger avec les responsables politiques, la société civile et d'autres parties prenantes pour amener au changement.

Débat interactif sur le thème : « Regarder vers l'avenir : agir aujourd'hui pour que demain soit meilleur »

5. **M. Najam** (Doyen émérite et professeur en relations internationales, planète et environnement à la Pardee School of Global Studies de l'Université de Boston), modérateur, dit que la communauté internationale doit tourner son attention vers le futur pour juger de son niveau de préparation à des événements probables et s'efforcer de créer un avenir meilleur. La fenêtre pour amorcer un changement d'ici à 2030 est en train de se fermer. M. Najam prie instamment les parties prenantes d'élargir leur horizon et d'imaginer l'ombre que l'année 2030 fera planer sur les générations futures.

6. **M. Rao** (professeur associé en systèmes énergétiques à la Yale School of the Environment et chargé de recherche principal à l'International Institute for Applied Systems Analysis), intervenant, exprime son inquiétude quant au décalage important entre la trajectoire actuelle du monde et les mesures nécessaires pour stabiliser les changements climatiques, et atteindre

l'égalité et les objectifs de développement durable. Dans son sixième rapport d'évaluation, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a insisté sur le fait que les émissions produites durant la décennie précédant la pandémie de COVID-19 avaient atteint les niveaux les plus élevés jamais enregistrés ; si celles-ci ont chuté au pic de la pandémie, elles sont aujourd'hui à nouveau en augmentation et le monde se dirige vers des températures supérieures aux seuils établis dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

7. Bien que la pauvreté de revenu ait considérablement diminué au cours des dernières années, le niveau de vie augmente lentement, en particulier pour ce qui est de l'accès au matériel de cuisson à combustion propre, à l'eau, à l'assainissement, à un logement adéquat et au transport motorisé. La plus grande partie de la croissance économique enregistrée au cours des dernières décennies a, en réalité, accru la richesse sans toutefois améliorer le niveau de vie général.

8. Cependant, des travaux de recherche récents ont montré que la stabilisation des changements climatiques et l'élimination de la pauvreté étaient compatibles. La croissance énergétique nécessaire à un niveau de vie décent pour tous ne représente qu'une fraction de la demande annuelle mondiale en énergie. La moitié de l'énergie requise pour améliorer le niveau de vie servirait à construire des logements et des infrastructures de transport sûrs, principalement dans les villes émergentes des pays en développement. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les grandes mesures visant à éliminer la pauvreté tout en émettant peu de carbone consistent à renforcer les transports publics, favoriser la construction de logements publics avec des matériaux durables et promouvoir la diversité alimentaire. Accorder la priorité à ces services essentiels en utilisant des ressources communes permettrait de véritablement réduire la croissance des émissions.

9. Dans son rapport, le GIEC a montré que, dans les pays industrialisés, il était possible de fortement réduire les émissions en modifiant la demande. La guerre en Ukraine a déclenché une prise de conscience quant à la dépendance vis-à-vis du pétrole. Il convient de réduire la demande en énergie en améliorant l'état des bâtiments, en encourageant les économies d'énergie et en favorisant l'achat d'appareils efficaces tels que des pompes à chaleur. Par exemple, si les Européens baissaient leur chauffage d'un degré, ils économiseraient l'équivalent d'un mois d'importations de gaz russe. La réduction de la consommation de viande, le télétravail, des logements et des véhicules plus petits, le recyclage et le partage d'objets sont

d'autres choix de consommation susceptibles de faire baisser la demande en énergie.

10. Les indicateurs de progrès nationaux devraient tenir compte non seulement de la croissance économique mais aussi des conséquences environnementales de cette dernière et du bien-être. Les décideurs devraient s'efforcer de mieux comprendre le chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre les objectifs de développement durable et pourquoi le niveau de vie augmente moins vite que le niveau de richesse. En favorisant une croissance équitable fondée sur le partage des ressources, il est possible d'améliorer le bien-être, tout en réduisant la croissance énergétique et en atténuant les changements climatiques.

11. **M^{me} Hasegawa** (professeure associée au College of Science and Engineering de l'Université de Ritsumeikan au Japon), intervenante, dit que bien qu'il soit nécessaire d'agir rapidement pour le climat, la prise de mesures d'atténuation strictes risquerait d'accroître la faim dans le monde si celles-ci étaient appliquées uniformément à tous les secteurs et dans toutes les régions. Les écarts entre les prix élevés de l'alimentation et les faibles revenus, ainsi que l'énergie requise par certaines cultures, pourraient avoir des conséquences néfastes. Il est donc important de traiter des secteurs tels que l'agriculture de façon distincte, d'évaluer les effets potentiellement négatifs des mesures d'atténuation des changements climatiques et de mettre en place des mesures complémentaires afin de réduire ces effets.

12. La faim dans le monde a diminué jusqu'en 2014 avant d'augmenter à nouveau en raison du ralentissement économique mondial, des conflits et de la pandémie de COVID-19. Le monde n'est pas sur une trajectoire lui permettant d'atteindre l'objectif faim « zéro » établi dans le cadre des objectifs de développement durable. Une solution à la faim dans le monde souvent avancée est celle consistant à accroître la production alimentaire. Toutefois, cette approche comporte des risques environnementaux liés au développement du territoire, à la déforestation et à l'utilisation accrue d'eau et d'engrais. M^{me} Hasegawa explique que, dans le cadre de ses travaux de recherche, son équipe a montré que si la consommation mondiale de produits alimentaires augmentait pour atteindre les niveaux enregistrés dans les pays développés sans qu'aucune amélioration ne soit apportée aux systèmes de distribution, la production alimentaire augmenterait de 20 %. En revanche, en fournissant une aide alimentaire intensive uniquement aux plus pauvres et en prenant des mesures pour réduire les effets néfastes de la production alimentaire sur l'environnement, celle-ci diminuerait de 9 %, limitant ainsi les répercussions

environnementales. Il convient d'élaborer des stratégies intégrées afin de répondre aux besoins alimentaires, d'améliorer la distribution inégale des aliments, et de réduire le gaspillage et la surconsommation alimentaires.

13. Selon les estimations, en raison des phénomènes climatiques extrêmes, de nouvelles personnes (11 à 36 % de la population mondiale) pourraient connaître la faim d'ici à 2050. Si les réserves alimentaires sont actuellement suffisantes pour faire face aux pires scénarios à l'échelle mondiale, ce n'est pas le cas de nombreuses réserves régionales. Par exemple, en Asie du Sud, la quantité de nourriture nécessaire pour compenser l'insécurité alimentaire en cas de phénomènes climatiques extrêmes est trois fois supérieure aux réserves de la région. Par conséquent, une aide alimentaire ciblée devrait être fournie aux populations pauvres, les pays devraient investir dans leurs réserves nationales, et la communauté internationale devrait contribuer à l'aide et au commerce alimentaires à l'échelle internationale.

14. **M^{me} Tapanainen-Thiess** (Secrétaire générale du Rapport du Gouvernement sur l'avenir et du Groupe du Gouvernement sur la prévoyance du Bureau de la Première Ministre de Finlande), intervenante, dit que depuis près de 30 ans, la Finlande prend des décisions axées sur l'avenir et analyse les facteurs de changement. Depuis 1993, le Gouvernement présente son Rapport sur l'avenir à chaque mandat. L'ensemble des 12 ministères y contribuent et élaborent des scénarios afin de déterminer de quoi l'avenir sera fait jusqu'en 2040. Depuis 2017, la Commission pour l'avenir examine la mise en œuvre du Programme 2030 au cours de chaque mandat. De plus, 50 dialogues ont été organisés avec des citoyens dans tout le pays afin de favoriser la préparation et d'élaborer des projets de plan pour un nouveau modèle de développement.

15. Les efforts intergouvernementaux de prévoyance encouragent la formation continue au sein des ministères et aident à faire en sorte que les différentes générations bénéficient d'un traitement juste et égal. Les scénarios élaborés servent à envisager différentes trajectoires de développement plutôt qu'à prévoir l'avenir ; il est judicieux de remettre en question les postulats existants et d'anticiper l'avenir. Les décisions préalablement étudiées à l'aune des scénarios possibles ont davantage de chance de résister à l'épreuve du temps et d'aboutir à des stratégies solides et résilientes. Les différents scénarios devraient préserver la croissance durable et le socle de la solidarité nationale, tout en atténuant les changements climatiques, en luttant contre la perte de biodiversité, en promouvant la paix, la stabilité, le bien-être, la démocratie et les droits humains, et en garantissant une transition équitable vers

une économie sobre en carbone. Le but de la planification de ces scénarios n'est pas d'obtenir une image plus précise de l'avenir mais d'amorcer une réflexion dans le temps présent et de poursuivre une discussion stratégique.

16. **M^{me} Van der Elst** (Directrice générale d'Horizons de politiques Canada du Gouvernement canadien), commentatrice principale s'exprimant par liaison vidéo, dit que pour atteindre les objectifs énoncés dans le Programme 2030, il faudra faire preuve de solidarité, encourager le multilatéralisme et agir de concert à l'échelle internationale. Le Programme 2030 repose sur l'idée que les objectifs de développement durable ne pourront être atteints que si l'on favorise un vaste développement technologique dans un monde ouvert. Même s'il s'agit là d'un avenir souhaitable, il est important de se préparer à tous les scénarios possibles, notamment l'émergence d'une concurrence géographique et technologique significative.

17. Il est important d'étudier les conséquences involontaires de la réalisation des objectifs de développement durable, qui dépend largement de l'innovation et de la mise en œuvre de technologies. Une plus grande dépendance technologique va de pair avec une plus grande dépendance vis-à-vis d'infrastructures susceptibles de tomber en panne. Enfin, il convient de tenir compte de scénarios d'avenir qui ne correspondent pas nécessairement au cadre ouvert et fondé sur la solidarité imaginé dans le cadre du Programme 2030.

18. **M^{me} Patterson** (Directrice de l'initiative d'intégration des objectifs de développement durable du Réseau mondial pour les politiques au sein du Programme des Nations Unies pour le développement), commentatrice principale, dit que, comme l'a expliqué le Secrétaire général, le monde doit choisir entre action collective et suicide collectif. Il ne s'agit pas uniquement d'intensifier les efforts déployés : le monde doit imaginer les différentes possibilités qui s'offrent à lui et construire des infrastructures d'entraide permettant de financer les actions nécessaires. Durant la pandémie de COVID-19, le Programme des Nations Unies pour le développement a élaboré une initiative de riposte à la crise en se basant sur des scénarios établis par des experts interdisciplinaires. L'un de ces scénarios donne à voir, à partir du seuil de référence enregistré dans le cadre de la pandémie, les effets de cette dernière sur la pauvreté, la faim et l'économie jusqu'en 2050. Un autre scénario, très pessimiste celui-ci, prévoit une augmentation du taux de mortalité et des répercussions économiques à plus long terme. Dans un troisième scénario, où les efforts ont porté sur la réalisation des objectifs de développement durable grâce à l'adoption de 48 mesures ambitieuses mais qui ont fait leurs

preuves, les résultats finaux sont supérieurs à la trajectoire prévue avant la pandémie.

19. Il n'est ni possible, ni souhaitable de retrouver le contexte de 2019 : il convient d'établir des scénarios afin de comprendre les différentes possibilités qui sont offertes et les éventuels compromis qui sont nécessaires dans le cadre du Programme 2030. La science a montré que lorsqu'on demande à des personnes d'imaginer l'avenir dans 10 ans, elles le décrivent en des termes plus créatifs et optimistes que le présent. Il est donc essentiel de s'appuyer sur les faits, tout en gardant espoir. Les travaux de recherche réalisés par le Programme des Nations Unies pour le développement sont librement accessibles, par souci d'accès démocratique aux scénarios d'avenir. Le meilleur moyen d'agir de façon efficace et déterminée est de tenir compte non seulement des moyennes internationales, mais aussi des réalités nationales.

20. **M. Shank** (Directeur de la collaboration à l'Alliance des villes neutres en carbone), commentateur principal, dit que, selon le Baromètre de confiance Edelman pour 2022, dans de nombreuses régions de son pays, les États-Unis, la population est armée et en colère, 6 personnes sur 10 déclarant que la méfiance est leur position par défaut. Partout dans le monde, 64 % des personnes interrogées ont affirmé ne pas pouvoir avoir une conversation cordiale avec des personnes avec lesquelles elles sont en désaccord. Pour se relever de la pandémie tout en mettant en œuvre le Programme 2030, il est nécessaire de lutter contre la gronde, la marginalisation, la méfiance et le manque d'intérêt en prenant des mesures inédites. La communauté internationale doit sortir de sa zone de confort et abandonner les anciens modèles qui ont échoué. En suivant l'exemple du Secrétaire général et de la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la réunion internationale intitulée « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance », tenue en juin 2022, il est nécessaire de parler en des termes qui bousculent le statu quo et encouragent l'ensemble des membres du public à créer l'avenir.

21. **M. González Reyes** (Directeur du Conseil national pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 du Mexique), commentateur principal s'exprimant par liaison vidéo, dit que la plupart des inégalités mises en lumière par la pandémie de COVID-19 remontent à l'ère de la colonisation et ont été exacerbées par quatre décennies de cupidité vorace et de dérèglementation aveugle. Alors que la pauvreté et les inégalités persistent, la capacité du monde de toucher les plus vulnérables en temps de crise s'étirole.

22. Le Gouvernement mexicain a décidé de faire des pauvres sa priorité. Afin de générer les ressources suffisantes, il a éliminé les frais de fonctionnement superflus et repris le contrôle de ressources publiques détournées à des fins privées. Grâce au dialogue, le Gouvernement a fait en sorte que les entreprises payent la part d'impôts qui leur revient. Il a également amélioré les infrastructures liées à l'éducation et à la santé dans les zones reculées, ainsi que les pratiques agricoles en promouvant l'agroécologie. Le Mexique encourage une transition mondiale juste vers le développement durable, à savoir une transition permettant différentes ripostes nationales, conformément aux responsabilités historiques et aux capacités existantes, lesquelles varient grandement entre les pays du nord et du sud. La solidarité, la justice et l'équité seront nécessaires pour tenir compte du fardeau et de la dette de chaque pays. Le plus grand défi est idéologique et politique, et non technologique : les États doivent retrouver leur capacité de garantir le bien-être de leur population, en particulier en temps de crise.

23. **M. Abdullah** (Ministre malaisien des affaires étrangères), intervenant ministériel s'exprimant par liaison vidéo, dit que les grandes problématiques auxquelles se heurte le monde sont les changements climatiques, la technologie et la réforme de l'architecture internationale. Actuellement, cette dernière n'est ni inclusive, ni juste, donnant lieu à de nombreux déséquilibres. La technologie pourrait favoriser une évolution de la position des autorités et de la législation. Du fait de la pandémie, de nouvelles formes de travail sont apparues et les employeurs ont dû s'adapter. Des évolutions continueront de se produire : les employés changeront fréquemment d'emploi, le travail à temps partiel se développera et le fait d'avoir plusieurs emplois en même temps deviendra la nouvelle norme.

24. Les objectifs de développement durable sont le document le plus complet jamais adopté à l'échelle mondiale mais il est important de les ancrer sur le terrain pour éviter qu'ils ne soient perçus comme un concept étrange élaboré par les Nations Unies. Ces objectifs sont repris dans le douzième, et bientôt le treizième, plan pour la Malaisie. De plus, le pays a constitué un groupe parlementaire multipartite composé de 30 députés, chargé de mettre en œuvre les objectifs dans les quatre coins du territoire.

25. **M^{me} Kereng** (Ministre botswanaise de l'environnement, de la conservation des ressources naturelles et du tourisme), intervenante ministérielle, dit que l'expérience de la pandémie de COVID-19 a montré à quel point il importait de tenir compte de la résilience dans l'ensemble des politiques, lois et plans. Le Botswana doit puiser dans ses propres ressources avant de

demander une aide extérieure. Le Gouvernement botswanais s'efforce de mettre en œuvre des réformes politiques et juridiques porteuses de résilience et de transformation, et jouit du soutien de monde politique pour redéfinir ses priorités en matière de développement national. Durant la pandémie, il a mis en œuvre un plan de relèvement économique visant à rationaliser le travail des ministères, harmoniser les secteurs, revoir les priorités budgétaires et cibler les secteurs clés de la croissance de l'emploi. La responsabilité gouvernementale, l'inclusivité et l'appui de la population sont essentiels.

26. Le Botswana encourage l'utilisation durable des ressources naturelles afin de créer des emplois et de lutter contre la pauvreté. De plus, il investit dans la recherche-développement afin de parvenir à des solutions élaborées localement. Les personnes doivent être au cœur des efforts de protection de l'environnement. Le renforcement des capacités sera utile à l'avenir mais le pays doit d'abord créer des liens à l'échelle nationale entre les jeunes, les femmes, la société civile, le secteur privé, la recherche et le monde universitaire. Les objectifs de développement durable et le Programme 2030 fournissent toutes les composantes nécessaires à un changement porteur de transformation mais le Botswana doit, en premier lieu, renforcer ses dispositifs de protection, ses services et ses systèmes avant d'entrer dans l'arène internationale.

27. **M. Smyth** (Ministre d'État irlandais du Département des dépenses publiques et de la réforme, des passations de marché publics et de l'administration en ligne, chargé des communications et de l'économie circulaire), intervenant ministériel, dit que, durant la pandémie, la peur et le manque de connaissances scientifiques ont conduit à l'utilisation de nombreux produits à usage unique. La réponse du Gouvernement irlandais a été d'adopter une loi sur l'économie circulaire autorisant la taxation ou l'interdiction de ce type de produits. Celle-ci est basée sur une autre loi adoptée 20 ans auparavant sur la taxation des sacs plastiques, qui a permis de réduire l'utilisation de ces derniers de 95 %. Les entreprises se sont opposées à la loi sur l'économie circulaire, qui les force à trier leurs déchets. Toutefois, de telles évolutions représentent une possibilité immense d'innovation, de développement durable et d'inclusion sociale.

28. Il est nécessaire de lutter contre les inégalités présentes dans l'économie linéaire traditionnelle, dans le cadre de laquelle le monde du Nord tire parti de produits extraits dans les mines du monde du Sud, donnant lieu à des problèmes liés à des questions sociales et aux droits humains, et à des dégâts environnementaux, puis renvoie ses déchets par bateau vers le sud, pour qu'ils y soient traités. Dans une

économie circulaire, les déchets sont considérés comme une ressource et non comme un fardeau. Réduire la dépendance vis-à-vis des produits à usage unique est un premier pas vers une prospérité durable.

29. **M. Poudel Chhetri** (Népal) dit que si les pays pauvres réduisent leur production agricole pour atténuer les changements climatiques, la famine et la pauvreté frapperont. Il demande donc si la réduction de la production agricole est une mesure qui doit être mise en œuvre uniquement dans les pays développés et riches, ou bien si elle doit également l'être dans les pays pauvres.

30. **M. Rao** (professeur associé en systèmes énergétiques à la Yale School of the Environment et chargé de recherche principal à l'International Institute for Applied Systems Analysis) dit que l'établissement de scénarios n'est un exercice utile que si ceux-ci représentent avec exactitude les réalités actuelles ; il convient donc d'améliorer les capacités afin de tenir compte des conditions locales des populations et pays sous-représentés.

31. **M^{me} Hasegawa** (professeure associée au College of Science and Engineering de l'Université de Ritsumeikan au Japon) dit que pour réaliser les objectifs de développement durable, il est indispensable de se doter de stratégies intégrées tenant compte des effets que les mesures ont les unes sur les autres. En ce qui concerne l'élimination de la faim, les grandes inégalités de ressources et de répartition des revenus freinent l'accès des plus pauvres à l'alimentation. Par conséquent, pour en finir avec la faim, il est indispensable de mettre en place des mesures de protection sociale efficaces. Compte tenu de l'insécurité qui règne à l'échelle mondiale du fait de phénomènes climatiques extrêmes, des conflits et de la guerre, il est urgent d'élaborer ces stratégies.

32. **M^{me} Tapanainen-Thiess** (Secrétaire générale du Rapport du Gouvernement sur l'avenir et du Groupe du Gouvernement sur la prévoyance du Bureau de la Première Ministre de Finlande) dit que bien que les écarts de capacités soient conséquents, ils ne doivent pas empêcher les pays de prendre part aux efforts de prévoyance. En Finlande, ces efforts ont été déployés alors même que les capacités des différents ministères varient grandement. Il est nécessaire d'envisager la situation dans sa globalité, notamment les interdépendances et les facteurs de changement, les autres possibilités d'action et les risques systémiques. Dans le cadre de son travail de prévoyance, la Finlande étudie un vaste ensemble de facteurs, notamment les inégalités en matière d'évolutions démographiques,

d'éducation, de migration, de ségrégation spatiale, et de santé et bien-être mentaux.

33. **M^{me} Patterson** (Directrice de l'initiative d'intégration des objectifs de développement durable du Réseau mondial pour les politiques au sein du Programme des Nations Unies pour le développement) dit que le Programme 2030 est un projet de transformation radicale qui représente davantage que la somme de ses objectifs et indicateurs. C'est un programme qui porte sur les systèmes mondiaux et tient compte des interdépendances et des écarts entre ces derniers. Les parties prenantes devraient appliquer des méthodes qualitatives et quantitatives afin de déterminer leur marge de manœuvre dans différents contextes. Il est important de se concentrer sur les quelques investissements qui ont les meilleures chances de produire un changement dans différents contextes de développement et différents secteurs.

34. **M. Chindawongse** (Thaïlande) dit que les pays disposent des données nécessaires pour réaliser des analyses prévisionnelles stratégiques et déterminer les tendances, mais que nombre d'entre eux n'ont toujours pas mis en place de dispositif d'alerte rapide, avec toutes les répercussions budgétaires, politiques et économiques que cela suppose. Il demande aux intervenants comment les pays peuvent prendre part à des dispositifs d'alerte rapide au niveau multilatéral, de façon à encourager l'action.

35. **M. Johnson** (Académie internationale de lutte contre la corruption) dit que de nombreuses vies auraient pu être épargnées durant la pandémie si de meilleures mesures de gouvernance et de lutte contre la corruption avaient été prises. Les pots-de-vin ont été employés pour une multitude de raisons, que ce soit pour échapper à la quarantaine ou avoir accès à des respirateurs. Dans le secteur de l'éducation, par exemple, des mères ont été obligées de verser de l'argent pour que leurs enfants continuent d'aller à l'école.

36. La corruption a de vastes répercussions négatives sur la société. Elle accroît les inégalités de genre, qui sont généralement davantage défavorables aux femmes qu'aux hommes. Afin d'avancer dans la réalisation de l'objectif de développement durable 14, il convient de reconnaître que le secteur de la pêche est particulièrement vulnérable aux activités illégales et non réglementées. De plus, la corruption est un facteur clé des crimes commis à l'encontre de la nature. Lutter contre la corruption n'est pas un but isolé des autres et la réalisation de l'objectif 17, relatif aux partenariats, est cruciale pour mettre en œuvre le Programme 2030. La corruption freine la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement durable et les efforts faits

pour lutter contre cette pratique sont un moteur de développement durable.

37. **M^{me} Tapanainen-Thiess** (Secrétaire générale du Rapport du Gouvernement sur l'avenir et du Groupe du Gouvernement sur la prévoyance du Bureau de la Première Ministre de Finlande) dit que, dans le cadre de l'établissement de dispositifs d'alerte rapide, il est important de comprendre les grandes tendances à l'œuvre. Au moment de choisir d'autres trajectoires, il convient d'analyser les facteurs d'incertitude et la prévoyance doit être institutionnalisée afin de réduire les écarts en matière de connaissances. Pour faire face aux événements « cygne noir », il est indispensable de disposer de capacités renforcées au plus haut niveau.

38. **M. Shank** (Directeur de la collaboration à l'Alliance des villes neutres en carbone) demande si les sociétés sont prêtes à prendre le temps nécessaire pour rétablir la confiance avec la population et investir dans le pilier social.

39. **M. Rao** (professeur associé en systèmes énergétiques à la Yale School of the Environment et chargé de recherche principal à l'International Institute for Applied Systems Analysis) dit que l'action la plus urgente est d'axer les efforts sur la lutte contre les inégalités, en particulier pour ce qui est de l'accès aux ressources et du pouvoir de prise de décisions.

40. **M^{me} Hasegawa** (professeure associée au College of Science and Engineering de l'Université de Ritsumeikan au Japon) dit que le fait d'appliquer des mesures uniformément aurait un effet négatif sur certaines populations et manquerait d'efficacité. Il convient d'élaborer davantage de mesures sectorielles et régionales pour lutter contre les changements climatiques et favoriser le relèvement à la suite de la pandémie de COVID-19.

41. **M^{me} Tapanainen-Thiess** (Secrétaire générale du Rapport du Gouvernement sur l'avenir et du Groupe du Gouvernement sur la prévoyance du Bureau de la Première Ministre de Finlande) dit que la société doit être fondée sur des normes élevées en matière d'éducation, de formation, de recherche et de culture. Afin de préserver la solidarité nationale, il est nécessaire de garantir une culture axée sur l'humain, dans laquelle les objectifs et services sont définis par les citoyens.

a) Réunion ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil (suite)

Adoption du projet de déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau de la session de 2022 du Conseil économique et social et du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil (E/2022/L.14-E/HLPF/2022/L.1)

42. **Le Président** attire l'attention sur le projet de déclaration ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2022, organisé sous les auspices du Conseil économique et social, sur le thème « Reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), tout en avançant sur la voie d'une mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (E/2022/L.14-E/HLPF/2022/L.1). Il est demandé de procéder à un vote enregistré sur le paragraphe 131 du projet de déclaration ministérielle.

43. *Il est procédé à un vote enregistré sur le paragraphe 131 du projet de déclaration ministérielle.*

Votent pour :

Argentine, Belize, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Chine, Fédération de Russie, Grèce, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Libye, Madagascar, Mexique, Nicaragua, Niger, Nigéria, Panama, Pérou, République-Unie de Tanzanie, Thaïlande, Zimbabwe.

Votent contre :

Canada, États-Unis d'Amérique, Israël.

S'abstiennent :

Autriche, Belgique, Bulgarie, Colombie, Croatie, Danemark, Finlande, France, Guatemala, Japon, Lettonie, Nouvelle-Zélande, Portugal, Tchèque.

44. *Le paragraphe 131 du projet de déclaration ministérielle est adopté par 20 voix contre 3, avec 15 abstentions.*

45. **M. Kamar** (Israël) dit que bien que soutenant le projet de déclaration ministérielle dans son ensemble, Israël ne souscrit pas au paragraphe 131 et rappelle sa déclaration en lien avec le vote sur ce paragraphe à la seizième réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisée sous les auspices du Conseil économique et social.

46. **Le Président** invite le Conseil à se prononcer sur le projet de déclaration ministérielle, qui n'a pas d'incidence sur le budget-programme.

47. *Le projet de déclaration ministérielle est adopté.*

48. **M. Hill** (États-Unis d'Amérique) dit que les États-Unis soutiennent fermement le Programme 2030 et sont déterminés à le mettre pleinement en œuvre.

49. **M. Nasir** (Indonésie) dit que l'action multilatérale sera essentielle pour atténuer la crise multidimensionnelle actuelle. Le monde doit urgemment agir pour contrer les répercussions de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire et l'énergie. Il importe d'investir universellement dans les soins de santé et la préparation à une pandémie, et de combler le déficit de financement en faveur du développement.

Clôture du débat

50. **M. Liu Zhenmin** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) dit qu'il est clair que le Programme 2030 et les objectifs de développement durable continuent d'inspirer, de fédérer et de mobiliser la communauté internationale. Le Sommet sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra en septembre 2022, et ses préparatifs marqueront le début d'une nouvelle phase d'accélération et de transformation.

51. À sa 31^e séance, tenue ce matin, le Conseil a étudié des solutions pour améliorer le multilatéralisme, la réponse du secteur de la santé publique à la pandémie, le financement et l'allègement de la dette, pour atténuer les changements climatiques et pour garantir la protection sociale. Lors de la séance en cours, il a examiné différents scénarios d'avenir et les mesures que la communauté internationale pourrait prendre pour les améliorer. Bien que dans son rapport sur l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable (E/2022/55) le Secrétaire général ait révélé les effets dévastateurs de la pandémie sur la réalisation de nombreux objectifs, le Conseil a également vu des signes de progrès continu, comme le montrent les 44 examens nationaux volontaires, la table ronde ministérielle et ses différents groupes d'experts et dialogues. Toutefois, le système, dont les faiblesses ont été mises en évidence par les récentes crises, doit être transformé et promouvoir une transition inclusive, soutenue et verte. Si le monde avait connaissances des évolutions démographiques, sociales et environnementales qui l'attendent dans les années à venir, il serait mieux placé pour les anticiper et procéder aux changements politiques nécessaires en amont. L'adoption par consensus de la déclaration ministérielle est donc un signe encourageant.

52. **Le Président** dit que la déclaration ministérielle constitue une base solide et un cadre politique adapté pour permettre à la communauté internationale de surmonter la pandémie de COVID-19 et d'autres crises, tout en avançant dans la réalisation des objectifs de

développement durable. Le débat de haut niveau marque l'aboutissement d'une année de travail pour le Conseil, année durant laquelle il s'est penché sur les différents aspects de la pandémie et d'autres crises qui ont eu une incidence négative sur les moyens de subsistance. La solidarité internationale s'est imposée comme étant la seule façon de mettre en œuvre le Programme 2030 et de concrétiser ses objectifs.

53. Le Comité des politiques de développement s'assurera que les règles internationales sont calibrées pour permettre la réalisation des objectifs fondamentaux que sont la stabilité sociale et économique, la prospérité partagée et la durabilité environnementale. Il est nécessaire de renforcer le système multilatéral pour élaborer des solutions d'un portée suffisante pour répondre aux grands défis actuels, notamment les crises alimentaires et énergétiques qui se profilent. Ainsi renforcé, ce système sera en mesure d'aider les pays et les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, ainsi que les personnes les plus touchées par les crises. La solidarité suppose aussi d'agir collectivement pour garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19, en allant au-delà des victoires limitées mais importantes remportées par l'Organisation mondiale du commerce.

54. Les propositions formulées par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982) doivent être mises en œuvre afin de revitaliser le multilatéralisme et la coopération internationale. Le Conseil continuera de suivre les questions relevant de son mandat, notamment le sommet biennal qui se tiendra en 2023 entre lui et le G20, le Secrétaire général et les responsables des institutions financières internationales. Il continuera de s'intéresser à la participation des jeunes, en s'appuyant sur les enseignements tirés de son forum annuel de la jeunesse. Il est primordial que toutes les missions permanentes présentes à New York mobilisent les responsables et les ministres dans les capitales afin de mettre en œuvre les accords importants conclus par les Nations Unies, l'objectif étant de donner toute sa force au multilatéralisme.

55. Lors de la séance en cours, des scientifiques ont présenté différents scénarios possibles pour parvenir à un avenir durable ; ceux-ci permettent de déterminer la marge de manœuvre pour mettre en place des trajectoires plus résilientes, à même de répondre aux crises existantes et potentielles, de réduire les inégalités et de réaliser les objectifs de développement durable. De plus, ces scénarios sont des outils essentiels pour prendre les décisions politiques adéquates, qui aident les décideurs à viser le développement durable, au-delà des crises et des urgences en cours. Les représentants

étatiques ont expliqué la manière dont ils se servaient des scénarios et de l'analyse des tendances à long terme pour formuler des politiques et des programmes orientés vers l'avenir. Ils ont insisté sur le fait que la planification à long terme et la prévoyance étaient extrêmement difficiles à mettre en place dans le contexte actuel. Les scientifiques et les décideurs doivent donc collaborer afin de garantir une meilleure interaction entre la science et la politique. De plus, le système des Nations Unies doit urgemment appuyer le renforcement des capacités dans les pays en développement, en particulier ceux qui se trouvent dans des circonstances particulières.

56. La situation n'est ni inéluctable ni désespérée : la majorité des connaissances et nombre des possibilités d'action, des outils et des instruments nécessaires pour parvenir au développement durables existent déjà. Afin de consolider les progrès déjà engrangés, il est indispensable de mobiliser le financement et le pouvoir de la science et de la technologie, et de renforcer la solidarité locale, nationale et mondiale aux fins d'actions collectives. Le multilatéralisme est la clé pour transformer les systèmes socioéconomiques existants et réaliser les objectifs du Programme 2030.

La séance est levée à 17 h 20.